



CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

**Marie-Louise GOURDON**

*Conseillère Générale des Alpes-Maritimes  
Adjointe au Maire de Mouans-Sartoux  
Chevalier de la Légion d'Honneur*

**Madame Ségolène ROYAL**

Ministre de l'Écologie  
Ministère de l'Écologie et du  
Développement Durable  
Hôtel de Roquelaure  
246, boulevard St Germain  
75007 PARIS

Nice, le 10 Mars 2015

Madame la Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur le devenir de l'Aéroport de Cannes-Mandelieu qui relève de la Société Aéroport Nice Côte d'Azur (A.N.C.A.).

L'Aéroport de Cannes-Mandelieu projette de faire modifier le décret réglementant l'accès à l'aérodrome. Il souhaite une augmentation du tonnage des aéronefs autorisés à s'y poser. Actuellement de 22 tonnes, il serait porté à 35 tonnes.

Depuis 20 ans et le décret PONS qui a porté le tonnage autorisé de 15 à 22 tonnes, les habitants de l'aire urbaine Cannes-Grasse se mobilisent contre les nuisances aériennes et l'insécurité liée au survol de cette zone fortement urbanisée.

Cette question est très sensible. Une nouvelle augmentation de la masse des appareils autorisés à fréquenter l'aérodrome serait très mal perçue. Les populations, les associations ainsi que les maires du secteur concerné sont en alerte.

Je vous vous remercie de la particulière attention que vous accorderez à ma démarche et vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma très haute considération.

**Marie-Louise GOURDON**

Hôtel de Ville- place du Général de Gaulle-06370 Mouans-Sartoux

Tél : 06 86 71 10 70

[marielouisegourdon@yahoo.fr](mailto:marielouisegourdon@yahoo.fr)

[www.marielouisegourdon.fr](http://www.marielouisegourdon.fr)